

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du Mardi 24 Avril 2018 à 20h00

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de présents : 9

Nombre de votants : 10

Nombre d'absents excusés : 1

Nombre d'absents non excusés :

Date de la convocation : 16/04/2018

Date de la publication : 16/04/2018

Acte rendu exécutoire après

transmission en Préfecture le : 26/04/2018

PRESENTS : M. COUET Rémi – M. LE LIEVRE DE LA MORINIERE Bernard – M. HAMON Emmanuel – Mme VILANON Jacqueline – M. LAALEJ Saad – Mme FROGER Pierrette – M. DEMOL Frédéric – Mme BLAIRE Martine – M. MILLET Serge

ABSENTS EXCUSÉS : Mme FERCHAT Marie-Françoise

ABSENTS NON EXCUSÉS :

SECRETAIRE : M. DEMOL Frédéric

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal d'inscrire trois points supplémentaires à l'ordre du jour :

- Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur la participation aux frais de l'école Sainte Jeanne d'Arc de Saint Domineuc.
Ce point portera le n° 8 de l'ordre du jour.
- Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur la création d'une commission urbanisme.
Ce point portera le n° 9 de l'ordre du jour.
- Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur une proposition de représentation musicale à l'Eglise.
Ce point portera le n°10 de l'ordre du jour.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTE l'ajout des trois points énoncés ci-dessus.**

1. VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur Frédéric DEMOL, conseiller municipal, rappelle qu'un budget global de subvention de 10 200 € a été voté au budget 2018 lors de la dernière séance.

Il convient désormais de procéder à la répartition de cette somme (imputation budgétaire qui comprend les associations, l'AFEL, Famille Rurales, et les séjours pédagogiques).

La répartition est la suivante :

Libellé	Montant attribué	Vote
Avenir Sportif Vignoc-Hédé-Guipel (basket)	100.00 €	À l'unanimité
Chemins et Nature	152.00 €	À l'unanimité
Ligue contre le cancer 35	60.00 €	À l'unanimité
Secours catholique 35	60.00 €	À l'unanimité
Football Club Tinténiac Saint-Domineuc	100.00 €	À l'unanimité
France Adot 35	0.00 €	À l'unanimité

Organistes du secteur de Tinténiac	100.00 €	À la majorité (1 abstention)
Office des Sports de la Bretagne Romantique	353.00 €	À l'unanimité
Union Sportive Tinténiac Saint-Domineuc (badminton et volleyball)	60.00 €	À l'unanimité
ADMR du Pays de Bécherel	353.00 €	À l'unanimité
Handicap services 35	0.00 €	À l'unanimité
Restaurants du cœur	60.00 €	À l'unanimité
AFM téléthon	60.00 €	À la majorité (1 abstention)
MFR Hédé	0.00 €	À l'unanimité
Prévention routière	0.00 €	À l'unanimité
Solidarité paysans de Bretagne	0.00 €	À l'unanimité
Association des laryngectomisés et mutilés de la voix de Bretagne	0.00 €	À l'unanimité
Eau & Rivières de Bretagne	0.00 €	À l'unanimité
Couture et Soi	152.00 €	À l'unanimité
Comice agricole d'Ille et Rance	211.80 €	À l'unanimité
Anciens combattants	100.00 €	À l'unanimité
Vétathlon des 3 cochers	152.00 €	À la majorité (1 abstention)
Familles Rurales	1 369.38 €	À la majorité (1 abstention)
AFEL	2 326.00 €	À l'unanimité

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **DECIDE de la répartition des subventions telle que présentée ci-dessus.**

2. CHOIX D'UNE ENTREPRISE ADAPTEE

Monsieur Frédéric DEMOL, conseiller municipal, rappelle que chaque année, la commune choisit une entreprise adaptée pour passer une commande en fournitures administratives.

En 2017, les *Etablissements du littoral* de La Rochelle avaient été sélectionnés ; en 2016, le choix s'était porté sur l'*Atelier Saint Christophe* de Bergerac, et en 2015 sur les *Ateliers Bretons solidaires* de Vitré.

Cette année, Les *Ateliers Bretons solidaires* et l'*Atelier Saint Christophe* ont proposé leurs services.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **DECIDE de choisir l'entreprise adaptée « Les Ateliers Bretons solidaires » ;**
- **DECIDE d'accorder un budget maximal de 200 € T.T.C. pour la commande en 2018.**

3. ACQUISITION D'UNE PLASTIFIEUSE

Monsieur le 3^{ème} adjoint informe qu'une plastifieuse serait utile pour la commune afin de réaliser des affiches, pour les événements par exemple.

Les devis proposés se présentent comme suit :

Office Dépôt (Saint Grégoire)	Top Office (La Mézière)	SEDI équipement
Lunar A3 Jusqu'à 80 microns 56.90 € HT Frais de port : 9.00 € TVA : 13.18 € 79.08 € TTC	Lunar A3 Jusqu'à 80 microns 39.91 € HT TVA : 7.98 € 47.89 € TTC	Fusion 1000L A3 Jusqu'à 75 microns 68.55€ HT

Spectra A3 Jusqu'à 125 microns 61.90 € HT Frais de port : 9.00 € TVA : 14.18 € 85.08€ TTC	Spectra A3 Jusqu'à 125 microns 65.58 € HT TVA : 13.11 € 78.69€ TTC	Fusion 3000L A3 Jusqu'à 125 microns 103.35€ HT
---	---	---

À cela s'ajoutera l'achat de pochettes de plastification, selon la plastifieuse choisie.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- DECIDE de choisir le devis de l'entreprise « Top Office » de La Mézière pour l'acquisition de la plastifieuse Spectra A3 pour un montant de 65.58 € H.T. (soit 78.69 € T.T.C.) ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis ci-dessus désigné.

4. ACQUISITION DE CENDRIERS EXTERIEURS

Monsieur le Maire explique qu'il serait judicieux d'installer des cendriers à l'extérieur de la salle communale.

Les éléments à privilégier dans le choix du modèle sont :

- Facilité de nettoyage ;
- Impossibilité de vol ;
- Sécurité.

Quatre modèles sont proposés :

Aigrette

Cendrier en béton armé finition gravillons lavés.
Dimensions : Ø 40 x haut. 64 cm.
Dimensions du cendrier : Ø 30 x prof. 10 cm.
Poids : 88 kg.
À poser.
Options : coupelle, sac de sable.

Garantie 2 ans

Transport

Autostable

à partir de **97,56 € HT**
le cendrier - par lot de 20 unités -

Ref.	Prix unitaire
1018100157	118,25 € ext

Les lots	
Ref.	Prix unitaire
x 4	113,11 € ext
x 8	109,92 € ext
x 12	106,91 € ext
x 16	104,06 € ext
x 20	97,56 € ext

Ref.	Options	Prix unitaire
1018100158	sac cendrier	52,71 € ext
1018100159	sac de sable 10 kg	20,88 € ext

Balthazar

Cendrier en béton finition gravillons lavés.
Dimensions : Ø 52 x haut. 69 cm.
Dimensions du cendrier : Ø 22 (en haut) x prof. 30 cm.
Autostable.
À poser ou à sceller.
Poids : 915 kg.
Option : coupelle en inox Ø 21 cm.

Les lots

Ref.	Prix unitaire
1018100161	112,46 € ext
x 4	110,65 € ext
x 8	106,85 € ext
x 12	104,86 € ext
x 16	98,30 € ext
x 20	98,30 € ext

Ref. Option Prix unitaire
1018100162 coupelle 20,46 € ext

Ref. Prix unitaire
1018100161 116,07 € ext

Transport

Garantie 2 ans

à partir de **98,30 € HT**
le cendrier - par lot de 20 unités -

Criard

Cendrier en aluminium poudré anti-UV, coloris gris manganèse et gris métal.
Coupelle étouffoir en inox AISI 304 118/10el.
Vidage par basculement.
Dimensions : long. 15,5 x larg. 9 x haut. 18 cm ou long. 19,5 x larg. 12,5 x haut. 25 cm.
Fixation murale en 4 points.
Livré avec autocollant cigarette.
Garantie 5 ans hors milieu salins.

Garantie 5 ans

0,5 litre
1,5 litre

à partir de **54,94 € HT**
le cendrier 0,5 litre - par lot de 30 unités -

Ref.	Modèle	Prix unitaire
1018107845	0,5 litre	65,09 € ext
1018107846	1,5 litre	76,13 € ext

Les lots

Ref.	1018107845	1018107846
	Prix unitaire	Prix unitaire
x 5	62,56 € ext	73,16 € ext
x 6	60,87 € ext	71,20 € ext
x 10	57,02 € ext	66,69 € ext
x 30	54,94 € ext	64,25 € ext

ROSSIGNOL

Roitelet ROSSIGNOL

Cendrier en acier traité anticorrosion et poudré anti-UV, coloris au choix (voir nuancier).
Vidage par décrochage et retournement.
Fermeture par clé triangulaire.
Dimensions : larg. 15/23 x prof. 6 x haut. 28,2 cm.
Volume : 1 ou 2 litres.
Livré avec autocollant «cigarette».
À fixer au mur en 4 points.

à partir de **54,98 € HT**
le cendrier 1 litre - par lot de 20 unités -

Vidage

1 litre
2 litres

Ref.	Modèle	Prix unitaire
1018100170	1 litre	67,75 € ext
1018100171	2 litres	80,51 € ext

Les lots

Ref.	1018100170	Prix unitaire
x 5	62,10 € ext	
x 10	58,15 € ext	
x 20	54,98 € ext	

Couleurs

RAL 7033
RAL 9006
Gris manganèse

RAL 7016
Gris manganèse / Gris manganèse / RAL 9006
RAL 9902

Garantie 2 ans

- Premier vote : Choix du modèle :
 - 1 voie pour le modèle « Criard »
 - 9 voies pour le modèle « Roitelet »
- Deuxième vote : Choix de la contenance :
 - 10 voies pour le modèle de 1 litre
 - 0 voies pour le modèle de 2 litres
- Troisième vote : Choix de la couleur :
 - 8 voies pour le noir
 - 2 voies pour le gris

Après en avoir délibéré et à la majorité, le Conseil Municipal :

- **DECIDE de choisir le modèle de cendriers d'extérieur « Roitelet » de couleur noir avec une contenance d'un litre, pour un montant de 67.75 € H.T. ;**
- **DECIDE d'acquérir deux cendriers d'extérieur du modèle ci-dessus désigné, pour un montant total de 135.56 € H.T.**

5. ELABORATION D'UN PLAN ET PANNEAUX EXPLICATIFS POUR LA SALLE COMMUNALE

Monsieur Frédéric DEMOL, conseiller municipal, explique qu'aucune signalisation n'est actuellement mise en place dans la salle communale.

Monsieur Saad LAALEJ, nous ayant apporté cinq petits panneaux d'interdiction de fumer, il serait bien d'accompagner ces pancartes avec d'autres panneaux explicatifs (numéros d'urgence, consignes de sécurité, etc.).

L'ensemble des conseillers municipaux est favorable à la mise en place de ce genre d'affichage dans la salle communale, la mairie et l'espace jeune.

Le bâtiment n'étant ni extrêmement grand, ni avec de nombreux étages, il ne semble pas nécessaire d'installer un plan d'évacuation des locaux.

Par ailleurs, par mesure de sécurité, il conviendrait d'installer un système d'accroche pour l'extincteur de la salle communale.

6. PROJET DE REUNIONS DE QUARTIERS

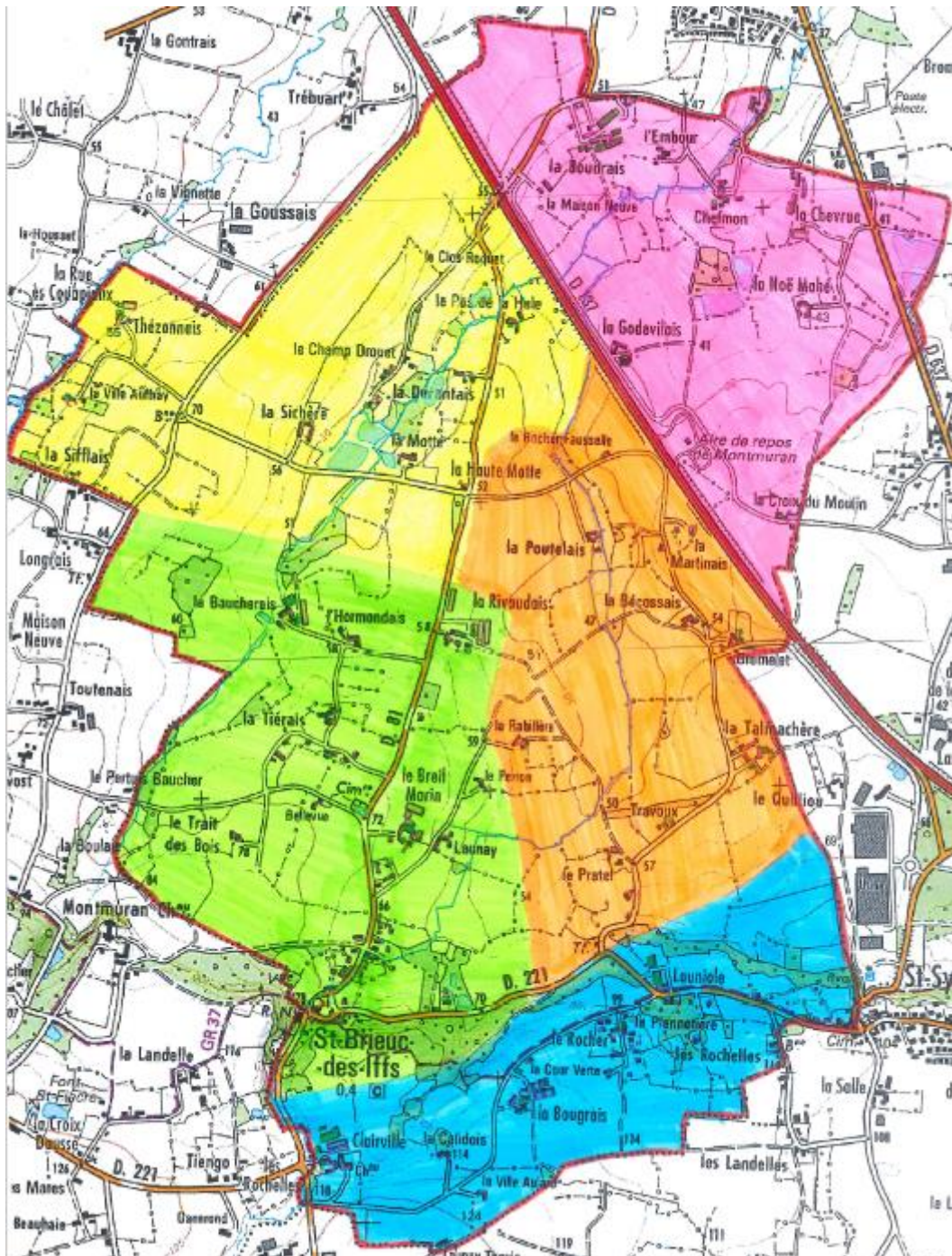
Monsieur le Maire explique avoir pour projet de proposer des « réunions de quartier » au mois de Juin, dans le but de rassembler le voisinage par secteur et échanger sur divers thèmes, afin que chacun puisse avoir la parole et s'exprimer librement.

Le Maire assistera aux rencontres dans chaque quartier, accompagné des élus du secteur.

Même si certains conseillers doutent de la participation des habitants, la majorité est plutôt confiante.

Le rôle des élus sera d'expliquer les projets à venir, répondre aux interrogations des citoyens, écouter les remarques et les propositions, inciter la population à assister aux événements organisés dans la commune, etc.

Les secteurs sont définis comme suit :



7. DEVENIR DES CHEMINS COMMUNAUX

Monsieur le 2^{ème} adjoint explique que dans le cadre de la révision de la carte communale, il serait intéressant de travailler sur le devenir des chemins communaux.

Il conviendra dans un premiers temps, et avec l'aide des plans de cadastre, de déterminer les chemins obsolètes et les chemins qui ont du potentiel, puis aller voir sur le terrain ce qu'il en est réellement, afin d'envisager différentes possibilités (y effectuer des plantations, les relier à des chemins de randonnées, etc.)

L'association « Chemins et Nature » pourrait apporter son avis sur le sujet.

8. PARTICIPATION AUX FRAIS DE L'ECOLE SAINTE JEANNE D'ARC DE SAINT DOMINEUC

Monsieur Frédéric DEMOL, conseiller municipal, rappelle que le montant versé aux écoles privées extérieures à la commune est égal, soit au coût moyen départemental indiqué

dans la circulaire préfectorale, soit au coût de fonctionnement de l'école publique de la commune d'accueil, quand elle existe, **en retenant le moins élevé des deux.**

Le coût moyen départemental pour l'année scolaire 2017/2018, pour le calcul de la participation des collectivités de résidence aux charges de fonctionnement des écoles privées implantées sur le territoire d'autres communes, a été déterminé de la façon suivante :

- **372,00 €** pour un enfant en classe élémentaire ;
- **1 180,00 €** pour un enfant en classe maternelle.

Le coût de fonctionnement de l'école publique de Saint Domineuc pour l'année scolaire 2017/2018 a été déterminée de la façon suivante :

- **192,15 €** pour un enfant en classe élémentaire ;
- **840,64 €** pour un enfant en classe maternelle.

Est donc retenu le coût de fonctionnement de l'école publique de Saint Domineuc

L'école Sainte Jeanne D'arc a communiqué la liste des enfants résidant à Saint Briec des Iffs et fréquentant cet établissement :

- 1 enfant en élémentaire x 192,15 € = **192,15 €**
TOTAL : 192,15 €

Après en avoir délibéré et à la majorité (1 abstention), le Conseil Municipal :

- **VOTE la participation de la commune aux charges de fonctionnement de l'école Sainte Jeanne d'Arc de Saint Domineuc pour l'année scolaire 2017/2018, en suivant la règle présentée ci-dessus, pour un montant de 192.15 €.**

9. CREATION D'UNE COMMISSION URBANISME

Monsieur le Maire explique que dans le but de travailler sur la révision de la carte communale et autre sujets d'urbanisme, il convient de constituer une commission dédiée.

Les conseillers municipaux sont d'accord pour proposer à des non-élus d'intégrer cette commission.

Les élus volontaires pour faire partie de la commission urbanisme sont Serge MILLET, Bernard LE LIEVRE DE LA MORINIERE, Emmanuel HAMON et le Monsieur le Maire Rémi COUET.

Un membre de l'association « Chemins et Nature » et deux habitants de la commune auront la possibilité d'intégrer la commission.

Il est bien entendu normal que le travail dans cette commission n'aura pas vocation à défendre des intérêts personnels, mais des intérêts communaux.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **DECIDE de créer une commission urbanisme dédiée à la révision de la carte communale et autre sujets d'urbanisme, intégrant des élus et des non-élus.**
- **DECIDE que la désignation des membres élus et non-élus aura lieu lors d'une séance ultérieure.**

10. CONCERT A L'ÉGLISE

Monsieur Frédéric DEMOL, conseiller municipal, informe que le SIM de Tinténac (syndicat mixte de musique) a proposé à la commune de présenter une audition de guitare (uniquement instrumentale) dans l'Eglise, le Mercredi 27 Juin 2018.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** la proposition d'audition musicale en l'Eglise de Saint Briec des Iffs proposée par le SIM de Tinténiac le Mercredi 27 Juin, à la condition que la paroisse donne son accord.

DATES À RETENIR :

- *Dimanche 29 Avril* : Journée souvenir des déportés
- *Mardi 8 Mai* : Repas des classes et des anciens combattants
- *Samedi 12 Mai à 10h30* : CMJ
9h30 : *Installation de la bibliothèque de rue*
- *Vendredi 25 Mai à 19h30* : Fête des mères
- *Samedi 26 Mai* : Peinture du logo du CMJ
- *Lundi 28 Mai à 20h* : Préparation CM (Martine)
- *Samedi 2 Juin à 10h30* : CMJ
Peinture du logo du CMJ
- *Mardi 5 Juin à 20h* : CM (gâteau -> Pierrette)
- *Jeudi 7 Juin à 14h30* : Après-midi des aînés

Séance close à 22h54

Prochaine réunion le Mardi 5 Juin 2018 à 20h00